

**HST 752 – Séminaire d'historiographie
(3 crédits)
Hiver 2022**

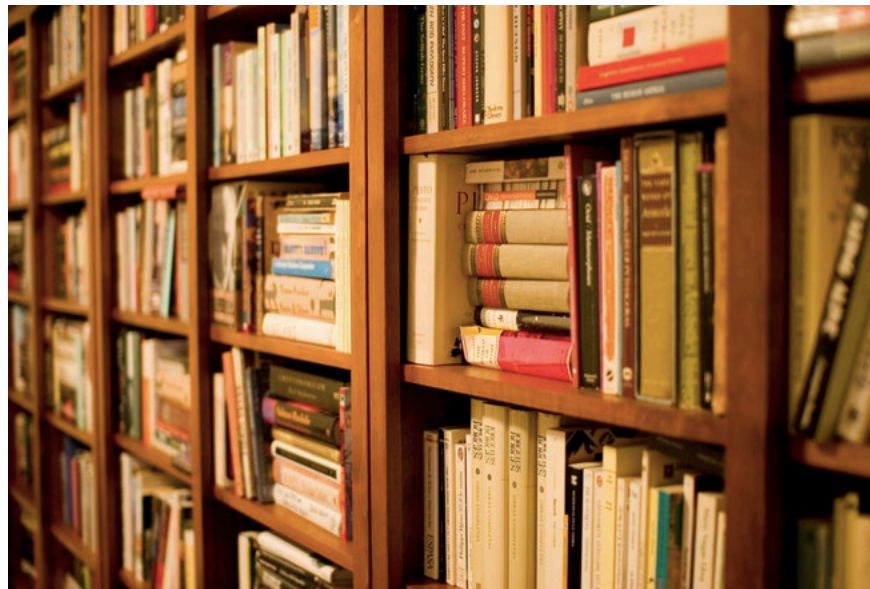
Professeur : Harold Bérubé

Bureau : A5-515

Téléphone : (819) 821-8000 poste 65572

Courriel : harold.berube@usherbrooke.ca

Disponibilités : le lundi de 13h00 à 16h00 (en personne ou via Teams)

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Approfondir ses connaissances des grands courants historiographiques contemporains ; se familiariser avec les différentes approches théoriques et méthodologiques ; apprendre à situer sa propre recherche dans l'historiographie.

CONTENU

Les grands courants historiographiques et les modèles théoriques. Évolution des approches et des méthodes de recherche historique : l'enquête orale, l'histoire sérielle, la biographie historique, la microhistoire, l'histoire immédiate, la sémantique historique.

CALENDRIER DU COURS

12 janvier	Introduction A. « Pourquoi s'intéresser à l'historiographie ? » B. L'exercice du bilan historiographique C. Présentation du plan de cours
-------------------	---

<p>19 janvier</p>	<p>L'historiographie, ou l'histoire en débat</p> <p>A. Comment l'histoire se construit B. Ce qu'est et ce que n'est pas un bilan historiographique C. L'art de lire comme un historien</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Christian Delacroix, <i>et al.</i>, dir., <i>Historiographies, I. Concepts et débats</i>, Paris, Gallimard, 2010, p. 13-22 [Introduction]. • Sarah Maza, <i>Thinking About History</i>, Chicago, University of Chicago Press, 2017, p. 118-156 [chapitre 4]. • Karin Wulf, « Efficient Reading », <i>Vast Early America</i> [https://karinwulf.com/efficient-reading/]. • Karin Wulf, « Fish Guts. Or, How to read a Book, a Sentence, and a Page », <i>Vast Early America</i> [https://karinwulf.com/fish-guts-or-how-to-read-a-book-a-sentence-and-a-page/].
<p>26 janvier</p>	<p>Travail individuel</p>
<p>2 février</p>	<p>Construire un bilan historiographique</p> <p>A. Les ouvrages B. Le projet C. Faire le lien</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Guillaume Boisjoli Côté, « Une étude de la réciprocité et des communications entre le roi et ses sujets : Les suppliques à Montpellier aux X^{IV}e et X^Ve siècles », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2020, p. 1-16. • Audrey Desrochers, « L'établissement des soldats des troupes auxiliaires allemandes dans la seigneurie de Beurivage : une histoire d'enracinement à la fin du XVIII^e siècle », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2020, p. 1-26. • Antoine Gauthier-Trépanier, « La tentation de l'Inde ? Colonialisme russe et renseignement militaire en Asie centrale au XIX^e siècle », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2020, p. 5-28.
<p>9 février</p>	<p>Atelier de lecture</p> <p>A. Discussions préliminaires B. Lecture rapide et prise de notes C. Discussions et analyse</p> <p><u>Lecture qui sera faite en classe :</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> Julien Louvrier, « Penser la controverse : la réception du livre de François Furet et Denis Richet, <i>La Révolution française</i> », <i>Annales historiques de la Révolution française</i>, no. 1 (2008), p. 151-176.
16 février	<p>La Conquête comme enjeu historiographique</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> François-Olivier Dorais, « Classifier et organiser la production historiographique au Québec : réflexions critiques autour de la notion d'« école historique », <i>Bulletin d'histoire politique</i>, vol. 24, no. 3 (printemps 2016), p. 158-176. Ronald Rudin, <i>Faire de l'histoire au Québec</i>, Québec, Septentrion, 1998, p. 115-197 [chapitres 3 et 4]. Denis Vaugeois, « Ouvrage recensé : Brunet, Michel, <i>Les Canadiens après la conquête 1759-1775 - De la révolution canadienne à la révolution américaine</i>, Fides, 1969, 313 p. », <i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>, vol. 24, no. 3 (1970), p. 420-427.
23 février	<p>Historikerstreit, ou la querelle des historiens allemands</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Jane Caplan, <i>et al.</i>, « The Historikerstreit Twenty Years On », <i>German History</i>, vol. 24, no. 4 (2006), p. 587-607. Richard J. Evans, « The New Nationalism and the Old History: Perspectives on the West German Historikerstreit », <i>The Journal of Modern History</i>, vol. 59, no. 4 (1987), p. 761-797. Ian Kershaw, <i>Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation</i>, Paris, Gallimard, 1997, p. 25-53, 361-395 [chapitres 1 et 10].
Semaine du 28 février au 4 mars	Semaine de lecture
7-8-9 mars	D'un bilan à l'autre (rencontres individuelles avec le professeur)
16 mars	<p>La nature a-t-elle une histoire ?</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Etienne Benson, « The Urbanization of the Eastern Gray Squirrel in the United States », <i>Journal of American History</i>, vol. 100, no. 3 (2013), p. 691-710. William Cronon, « The Trouble with Wilderness; or, Getting Back to the Wrong Nature », dans William Cronon, dir., <i>Uncommon Ground: Rethinking the Human Place in Nature</i>, New York, W. W. Norton & Co., 1995, p. 69-90.

	<ul style="list-style-type: none"> • Alice Ingold, « Écrire la nature. De l'histoire sociale à la question environnementale ? », <i>Annales. Histoire, Sciences sociales</i>, 66, 1 (2011), p. 11-29. • Liza Piper, « Knowing Nature Through History », <i>History Compass</i>, 11/12 (2013), p. 1139-1149.
23 mars	<p>Histoire, empire et décolonisation</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Allan Greer, « Settler Colonialism and Beyond », <i>Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada</i>, vol. 30, no. 1, p. 61-86. • Simon Gunn, <i>History and Cultural Theory</i>, Londres, Pearson Longman, 2006, p. 156-181 [chapitre 7]. • Andrew Smith, « Canadian Progress and the British Connection : Why Canadian Historians Seeking the Middle Road Should Give 2½ Cheers for the British Empire », dans Christopher Dummitt et Michael Dawson, dir., <i>Contesting Clio's Craft. New Directions and Debates in Canadian History</i>, p. 75-97.
30 mars	<p>L'histoire du temps présent</p> <p><u>Lectures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Christian Delacroix, « L'histoire du temps présent, une histoire (vraiment) comme les autres ? », <i>Tempo e Argumento</i>, vol. 10, no. 23 (2018), p. 5-38. • Emmanuel Droit et Franz Reichherzer, « La fin de l'histoire du temps présent telle que nous l'avons connue. Plaidoyer franco-allemand pour l'abandon d'une singularité historiographique », <i>Vingtième siècle. Revue d'histoire</i>, 118 (2013), p. 121-145. • Patrick Garcia, « L'histoire du temps présent : une histoire comme les autres ? », <i>Mélanges de la Casa de Velázquez</i>, 48-2 (2018) [http://journals.openedition.org/mcv/8403]. • Michel Wieviorka, « Institut d'Histoire du Temps Présent, <i>Écrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida</i> », <i>Annales. Histoire, Sciences Sociales</i>, 53^e année, no. 2 (1998), p. 439-440.
6 avril	Travail individuel
13 avril	Présentation des bilans historiographiques
20 avril	Présentation des bilans historiographiques

MÉTHODOLOGIE

Le séminaire est constitué de rencontres obligatoires, lors desquelles la participation active et sérieuse de tous les étudiants et étudiantes est requise et nécessaire pour le succès du cours. Les discussions autour de lectures communes s'y mêleront à des exposés magistraux. L'objectif est d'amener les

participants à discuter et à débattre des thèmes du cours et de leur bilan historiographique, mais aussi à aborder le travail de lecture critique des différents documents proposés.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les différents documents qui doivent être lus au fil du cours se trouvent sur sa page Moodle, que ce soit sous forme d'hyperlien ou de fichier « .pdf ».

ÉVALUATIONS

Essai critique	10 %
Notes de lecture	10 %
Plan détaillé	30 %
Bilan historiographique	40 %
Présentation orale	10 %

Essai critique (10 %)

Vous devrez choisir une des séances thématiques (9 et 23 février, 16, 23 et 30 mars) et produire, à partir des lectures qui y sont associées, un essai critique de 2000 à 4000 mots. Cet essai critique devra rendre compte de ces études à partir d'une problématique de votre cru et qui permet de faire des liens entre les études (comme on le ferait d'ailleurs dans un bilan historiographique). **Cet essai sera à remettre sur Moodle la veille du cours visé, avant 16h.**

Notes de lecture (10 %)

La veille de chacune des séances thématiques (16 et 23 février, 16, 23 et 30 mars), avant 16h, vous devrez transmettre par courriel au professeur vos notes de lecture sur les travaux dont nous discuterons le lendemain. Ces notes pourront prendre différentes formes, mais devront témoigner d'un effort pour bien maîtriser les textes et préparer les discussions du lendemain.

Il va de soi que vous êtes dispensé de cette évaluation la semaine où vous produisez plutôt votre essai critique !

Plan détaillé (30 %)

Vous devrez produire un plan détaillé de votre bilan historiographique. Ce plan détaillé devra comprendre les sections suivantes :

- une brève présentation de votre objet de recherche et de votre problématique (1-2 page) ;
- un plan du bilan historiographique permettant de bien comprendre quel est le découpage thématique envisagé et quelles sont les idées, les propositions qui seront mises en relief dans chacune de ces sections (3-5 pages) ;
- une brève conclusion positionnant votre projet par rapport aux historiographies mobilisées dans le plan (1/2 page) ;
- une bibliographie thématique reprenant le découpage proposé dans le plan et comprenant au moins 30 titres pertinents (articles et monographies).

Ce plan détaillé sera à remettre sur Moodle le 25 février avant 16h. Vous serez invités à en discuter avec le professeur dans une cadre d'une rencontre individuelle qui aura lieu les 7, 8 et 9 mars.

Bilan historiographique (40 %)

Vous devrez produire une première version complète de votre bilan historiographique, en vous appuyant sur le plan détaillé présenté précédemment et révisé en fonction des commentaires du professeur, mais aussi de votre directeur ou directrice de recherche. Le plan comprendra essentiellement les mêmes sections que dans le plan : un bref rappel de l'objet d'étude et de la problématique ; une justification du découpage thématique utilisé dans le bilan ; les différentes sections du bilan offrant une analyse des études mobilisées et faisant des liens entre ces recherches et le projet proposé ; une conclusion.

Ce bilan sera à remettre sur Moodle au maximum une semaine après votre présentation orale, avant 16h.

Présentation orale 10 %

Vous devrez présenter et défendre vos résultats de recherche dans le cadre d'une présentation orale de quinze minutes, suivie d'une période de discussion. Ces présentations auront lieu durant les dernières semaines du séminaire. La participation à ces séances est obligatoire.

Tous les travaux devront être écrits avec la police Times New Roman (12 points) à interligne et demi, et respecter les normes de présentation du département d'histoire. La seule exception est le bilan historiographique, qui devra être écrit à double interligne.

Comme la remise de ces évaluations se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

Tous les documents déposés en format électronique sur la page Moodle du cours doivent l'être selon les modalités suivantes :

- En format Word uniquement (.doc).
- Intitulés en fonction du nom de famille et de la première lettre du prénom de l'auteur (par exemple : BérubéH.doc).
- Dans le cas du plan détaillé et du bilan historiographique, il faut inclure, à la toute fin du document et après un saut de page, la grille de correction appropriée (voir les deux grilles en annexe) en conservant la mise forme de la source.

Les travaux qui ne respectent pas ces modalités ne seront pas corrigés.

Mesures d'accommodement pour les examens (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudiants-actuels/documents-officiels/#c68852-1>

RÈGLES EN CLASSE

Absences et présences : la présence au cours est obligatoire. Cela dit, si vous êtes absent, c'est votre

responsabilité d'obtenir l'information qui a été diffusée en classe, qu'il s'agisse de la matière ou de directives concernant les évaluations.

Déranger la classe : par courtoisie, tant envers le professeur qu'envers vos collègues, ceux et celles qui dérangeront la classe de quelque manière que ce soit seront avertis et éventuellement expulsés de la salle de classe.

Téléphones cellulaires, ordinateurs portables, etc. : avant le début de la classe, prière de fermer la sonnerie de votre téléphone cellulaire et de tout autre appareil bruyant.

QUELQUES DETAILS ADDITIONNELS

Disponibilités : je suis disponible les lundis après-midi, en personne ou via Teams. Je prends mes courriels du lundi au vendredi durant les heures de bureau, mais soyez avertis que pour toute question qui demande plus qu'une réponse simple (quelques mots ou une phrase), je vais vous demander de me rencontrer. C'est généralement plus rapide et plus simple.

Retard dans la remise des travaux : tout travail remis en retard entraîne une pénalité de 10 % de la note par jour de retard (les samedis et les dimanches inclus).

Qualité de la langue : une pénalité allant jusqu'à 15 % de la note sera appliquée pour ce qui est de la qualité du français. Je vous recommande donc fortement l'utilisation de logiciels comme Antidote ou le recours à un lecteur externe.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

Plan détaillé

Brève présentation du projet	L'objet de recherche et la problématique sont-ils présentés de manière claire et synthétique?	/ 5
Plan du bilan	Le plan proposé permet-il de bien comprendre quel est le découpage thématique envisagé et quelles sont les idées, les propositions qui seront mises en relief dans chacune de ces sections?	/ 15
Conclusion	La conclusion permet-elle de positionner le projet au sein des historiographies mobilisées dans le plan? En d'autres mots, ce plan est-il en adéquation avec le projet proposé?	/ 5
Bibliographie	La bibliographie proposée respecte-t-elle le découpage thématique utilisé dans le plan? Les ouvrages recensés sont-ils pertinents pour le projet?	/ 5
Qualité du français	Le document comporte-t-il beaucoup de fautes de syntaxe, de grammaire ou d'orthographe?	/ -4,5
	Total	/ 30

Bilan historiographique

Introduction et découpage thématique	L'introduction propose-t-elle un rappel clair et synthétique de l'objet d'étude et de la problématique? Le découpage thématique utilisé dans le bilan est-il justifié en fonction de ces éléments?	/ 5
Synthèse et analyse	Le bilan identifie-t-il clairement ce qui a été étudié, par qui et comment dans chacun des sous-champs qui y sont identifiés? Permet-il de comprendre l'évolution générale de ces sous-champs? Propose-t-il des éléments d'analyse sur la valeur relative de ces contributions?	/ 20
Arrimage au projet de recherche	Au fil du bilan et dans sa conclusion, est-ce que des liens explicites sont faits entre les études recensées et analysées, et le projet de recherche présenté en introduction?	/ 10
Style et clarté	Est-ce que le travail est bien écrit et structuré ? Respecte-t-il les normes de présentation du département ?	/ 5
Pénalité linguistique	Le travail de recherche comporte-t-il un grand nombre de fautes d'orthographe ou de grammaire ?	/ -6
Note finale		/ 40

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
